

7 JANVIER 1974.

WARNETON .- (Belgique)
oooooooo

Heure : 20 h 40

Enquête de MM. BAZIN (père et fils), BIGORNE, et BOLDIN.
Lundi 7 Janvier, M. X, 31 ans, roule en Ami 6 venant de Comines et
allant vers Warneton, commune frontière franco-belge. Il est presque
arrivé, la route est humide, le ciel étoilé, le vent pratiquement
nul. Il y a un beau clair de lune (PL le 8). L'appareil auto-radio
Schneider à cassettes fonctionne. Le véhicule roule à 60/70 km/h.
Soudain les phares s'éteignent et pratiquement simultanément le
moteur s'arrête après quelques ratés. La radio devient muette. Sur-
pris M. X. met sa voiture au point mort elle roule encore un peu
pendant une centaine de mètres (déclivité de 4 à 5% de la route)
avant que le témoin ne l'immobilise avec le frein à main. Il pense
alors à un "susible" "hors service" et s'apprête à descendre; il a
la main gauche sur la gâchette d'ouverture de la porte et s'appuie
légèrement de la main droite sur le siège passager pour faciliter
sa sortie. Il n'achève pas son geste : tournant la tête très légè-
rement du côté droit, il aperçoit à travers la vitre de la portière
dans le champ bordant en légère surélévation, la route à cet endroit
quelque chose à environ 150 m de lui. Il pense à une charrette de
foin, puis aperçoit des zones de lumière blanc orangé sur cet objet
et remarque que celui-ci est posé sur 3 pieds. Quelques secondes sup-
plémentaires d'examen lui permettent de réaliser qu'il ne se trouve
pas devant une charrette de foin, mais en présence d'un objet incon-
nu dont la forme, rappelant celle d'un casque de "Tommy" se découpe
légèrement sur l'horizon. Puis autre chose attire son attention. Par
l'extrême gauche du pare brise, il voit dans le champ, deux silhouet-

tes à environ une trentaine de mètres de sa voiture. Un fermier et son fils, pense-t-il. Mais très vite il réalise que ces deux étranges bonhommes n'ont rien à voir avec l'agriculture. Ils marchent vers la voiture du témoin, d'une démarche rigide et lente, s'arrêtent à une quinzaine de mètres, puis après quelques secondes, reprennent leur progression vers la voiture. Le témoin peut alors mieux les détailler. L'un d'eux, le plus petit, à l'apparence d'un bonhomme " Michelin " mais avec les anneaux à peine marqués, la tête coiffée d'un casque road, muni d'un hublot assez grand, qui laisse voir une grande partie du visage; il tient à la main droite un objet bizarre (assez court, comme une courte et grosse règle dont le bout est pointu et pyramidal un peu de la façon dont on tient un pistolet, et le braque en direction de la voiture. Le second bonhomme, légèrement plus grand que son compagnon (I m 20, I m 30) marche un peu en avant de ce dernier. Sa silhouette est différente. La tête est coiffée d'un casque cubique dont les parois sont opaques, sauf celle de devant qui est transparente comme du verre, et laisse voir un visage étrange (ils ont un visage identique comme deux jumeaux) : la tête en forme de "poire renversée " teint légèrement grisâtre, uniforme, deux yeux parfaitement ronds, comme des billes d'agate, légèrement enfoncés par rapport au reste du visage, dans ce qui pourrait rappeler le creux de l'orbite d'un visage humain, avec une arcade sourcillière à peine accusée. Le nez est petit et apparaît en faible relief sur le visage; la bouche n'est qu'une fente horizontale sans lèvres apparentes, et lorsque cet être a ouvert la bouche à un moment donné, le témoin n'a vu ni langue, ni dent. Dans le casque cubique, sous le menton de l'être une " boîte " rectangulaire noire. La combinaison est gris métallisé mat et semble être faite d'une seule pièce du ras du casque au bout des doigts, et jusqu'aux chaussures y incluses. Les deux bonhommes continuent de s'approcher et le témoin peut confirmer

ces détails et en ajouter d'autres, en particulier les chaussures qui sont grosses et pointues. Au-dessus du casque cubique, il y a une espèce de tube qui rappelle l'existence d'un appareil respiratoire ou d'une pignée. La silhouette de l'humanoïde au casque cubique est très différente de celle de son compagnon légèrement plus grand que lui, il a de surcroît, une carrure athlétique, épaules larges, hanches étroites, façon " toréador ", ceinture noire, à la taille avec un ovale lumineux presque rond, plutôt phosphorescent, à la place habituelle de la boucle de la ceinture. Une espèce de sangle noire oblique, du type baudrier, va de sa ceinture à son épaule gauche. Partant de la base de son casque, une alignée de quelques boutons - ou supposés tels par le témoin - apparaît. Les deux " ufonautes " ont des bras très longs, les mains descendent à un niveau situé légèrement en dessous des genoux.

Ce qui a permis à M. X. d'observer avec précision les visages des êtres, est le fait qu'à l'intérieur des casques il y avait une lumière douce, uniforme (qu'il a rapprochée de celle sise à la ceinture) ne semblant pas se diffuser à l'extérieur. Peu après que les êtres aient repris leur marche vers le témoin et qu'ils se soient arrêtés très près du fossé, M. X. ressentit un léger choc à l'arrière de la boîte crânienne au niveau du cervelet; puis immédiatement après " ce choc " il a entendu (toutes portes de la voiture fermées) mais pas par l'oreille précise-t-il, un son grave, modulé, dont l'intensité crois-sait sensiblement. Précisons que les êtres étaient arrêtés à 4 m environ de la voiture du témoin toujours figé par la peur et la stupeur. Avant que ce coup et ce son surviennent, l'être au casque cubique avait ouvert la bouche comme pour parler; aucun son ne fut alors perçu. Quelques secondes après vint le choc; le son modulé, mais l'être en question avait alors la bouche refermée. Dès le début de son observation le témoin a pu apercevoir un troisième être, ayant

une apparence identique au bonhomme " Michelin " déjà décrit et resté à faible distance de l'OVNI. Pendant toute l'observation et jusqu'au moment du départ de l'OVNI il ne quitta pas sa position de faction. Le tête à tête entre les deux ufonautes et le témoin dura un temps difficile à évaluer. A un certain moment, une sorte d'objet assez petit, de forme ovale et luminescent est tombé de la gauche et à hauteur de la ceinture noire de l'être au casque cubique, qui n'a pas semblé s'en apercevoir ou s'en inquiéter. Il n'a pas été possible de retrouver cette " chose " si tant est qu'elle fut matérielle, car plus de deux mois et demi se sont écoulés entre l'observation et la connaissance de témoignage (mutisme du témoin par peur du ridicule et des ennuis). Entre temps le champ a été retourné par l'exploitant qui ignore ce qui s'est passé.

Le tête à tête est brusquement perturbé. Subitement les deux êtres ont tourné la tête d'un mouvement synchronisé, vers leur gauche, regardant derrière la voiture du témoin. Le son grave modulé s'est arrêté sans choc à la tête, alors que les deux humanoïdes, d'un mouvement toujours parfaitement synchronisé, font un demi-tour sur leur gauche, semblant pivoter sur un pied (à la militaire) tournent le dos au témoin et repartent à vive allure vers l'OVNI. Déplacement quasi-humain, les genoux pliant, les jambes se mouvant normalement, sauf que maintenant lors de leur départ, ils ne semblaient nullement gênés par la terre humide et collante du champ, comme s'ils marchaient en fait très aisément sur un sol dur, avec leurs chaussures grosses et pointues.

Le trépied de l'OVNI disparaît - le témoin ne se souvient plus de la façon dont les êtres ont réintégré leur " engin " puis il se souleva d'environ 50 cm et après 3 à 4 secondes d'immobilité monta à l'horizontale, suivant une trajectoire faisant un angle de 60/70° pour disparaître à la vue du témoin.

Enfin, au moment où l'objet s'apprêtait à partir, a perçu

ou arrive à une certaine vitesse... Le témoin n'a pas répondu. (voir fiche du 7 Juin 1974)

dans son rétroviseur la lueur blanche des phares d'une voiture belge qui approchait et après une tension nerveuse bien compréhensible, il s'affala sur son volant avec une sensation indicible de soulagement, se demandant s'il avait rêvé ou été victime d'une hallucination particulière. La voiture belge s'approche, s'immobilise phares allumés devant celle du témoin. L'automobiliste belge s'approche, et va ouvrir la portière, le témoin reprend ses sens et l'automobiliste lui demande " Vous ont-ils fait mal ? ". A quoi le témoin répond : " Vous les avez vus aussi ? ". Il les a vus, son moteur a eu des ratés, mais pas d'extinction de phares. L'automobiliste Belge, dit au témoin (qui est Français !) qu'ils reviendraient avec des amis pour rechercher des traces. S'ils en trouvaient, l'affaire serait mise au grand jour, sinon, il laisserait tomber. Il prit l'adresse du témoin. Mais celui-ci n'ayant eu aucune nouvelle depuis, suppose qu'ils n'ont rien trouvé! Le Belge repartit et le témoin rentra chez lui rapidement.

L'OBJET : Dimensions estimées : Hauteur : 2 m 50 à 3 m partant du sol
Largeur : 7 à 10 m. Aucune structure apparente hormis le renflement supérieur. Pas de changement de forme. Succession des différentes couleurs : a) blanc orangé b) bleu (dard d'un chalumeau) c) rougeâtre (grenat sale) d) bleu électrique définitivement jusqu'au départ.

A partir du moment où les vénéraux sont repartis vers l'OVNI, le bled s'est mis à pulser comme le giro d'un car de police. Toutes les transformations de couleur se sont effectuées dans les surfaces qui étaient blanc orangé au début de l'observation. Les luminosités variables ne se diffusaient pas vers l'extérieur. La seule lumière qui éclairait vraiment, se situait sous l'objet, paraissait venir de l'intérieur, et éclairait une zone située entre le trépied de l'objet. Cette lumière blanche disparut au moment du décollage. Durée de l'observation estimée à 20 mn. L'appareil radio à cassette, à bord du véhicule est resté perturbé dans son fonctionnement. Contrôlé par un spécialiste celui-ci conclut à une panne bizarre et il demanda au témoin s'il était passé